



Marc Jammet  
Conseiller municipal PCF

## **MANTES LA JOLIE**

***Dire ce que l'on fait  
et faire ce que l'on dit***

**Lettre d'informations municipales numéro 80. JUILLET 2013**

# **CE N'EST PAS EN CEDANT A UN PROMOTEUR IMMOBILIER QU'ON DEFENDRA L'EMPLOI ET DUNLOPILLO.**

**L'entreprise va-t-elle licencier une majorité de ses salariés ?**

**Si l'on veut se donner une chance de sauver l'entreprise et de défendre l'emploi dans notre région, il faut poser clairement la question et sortir de l'inertie dans laquelle la majorité des élus locaux en responsabilités se complaisent.**

Déjà, il y a un an – le 2 juillet 2012 – le Conseil municipal de Mantes la Jolie (1) (suivi aussitôt de celui de Limay) approuvait le déménagement de l'entreprise de Mantes la Jolie à Limay ainsi que le découpage de Dunlopillo en deux sociétés distinctes.

Tous les salariés dans toutes les entreprises qui ont été confrontées à un tel plan dans le passé le savent pour l'avoir vécu : **la division d'une entreprise en plusieurs sociétés n'est pas bon signe. C'est généralement comme cela qu'on justifie ensuite qu'une des « nouvelles sociétés » n'est plus « rentable » et qu'on fait accepter sa fermeture et le cortège de licenciements qui va avec !**

**OR, DEPUIS CETTE DECISION, LA SITUATION S'EST ENCORE AGGRAVEE.**

Après l'incendie qui a détruit une partie de l'usine, les indemnités versées par les assurances (8 millions d'euros) n'ont toujours pas été investies dans le nouveau bâtiment qui devait être construit à Limay.

C'est que le groupe CAUVAL (propriétaire de l'entreprise et spécialisé dans l'investissement immobilier) se livre, de fait, à un véritable chantage à l'emploi pour que l'Etat – via l'EPAMSA – accepte d'augmenter le prix d'achat du terrain occupé actuellement par Dunlopillo.

**CEDER A CAUVAL POUR LUI PERMETTRE DE REALISER DE JUTEUX PROFITS  
PERMETTRA-T-IL DE SAUVER LES EMPLOIS ?**

Je n'y crois pas une seule seconde.

Il suffit de constater comment CAUVAL s'est précipité pour encaisser l'argent de l'assurance ... pour s'empresser ensuite de ne pas tenir ses engagements (la construction du nouveau bâtiment).

En cela, je ne peux que constater mon désaccord de fond avec le maire de Limay qui appelle « chaque partie à réaliser les efforts nécessaires pour que les négociations engagées sur le prix de vente des terrains de Mantes la Jolie puissent se conclure rapidement » (Le Courrier de Mantes, Mercredi 26 juin 2013).

## **JE CROIS, AU CONTRAIRE, QU'IL NE FAUT PAS CEDER A CAUVAL.**

Et je renouvelle ma proposition :

- les municipalités de Mantes la Jolie et de Limay doivent sortir de leur inertie : exiger qu'aucun emploi ne soit supprimé à l'occasion de ce déménagement et réclamer des garanties quant à la pérennité de l'entreprise.
- Elles ont pour cela des moyens de pression importants. Limay en revenant sur son acceptation tant que des garanties sérieuses – suivies des faits – ne seront pas fournies. Mantes la Jolie, en menaçant de faire jouer son droit de préemption en cas de vente des terrains et interdisant ainsi toute possibilité de profit spéculatif pour Cauval.

### **A n'en pas douter, c'est un langage que Cauval comprend. Il faudrait avoir le courage de le tenir.**

A l'opposé, je réaffirme qu'il ne serait pas acceptable que les deux municipalités – malgré quelques envolées lyriques – laissent perpétrer ce mauvais coup – parce que celle de Mantes la Jolie n'a rien à refuser aux promoteurs immobiliers ou que celle de Limay escompte récupérer une faible part de la taxe professionnelle actuellement versée à la CAMY.

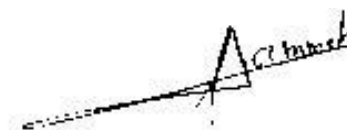
La balle est maintenant dans le camp des élus.

Elle l'est aussi – et surtout – dans le camp des salariés et des syndicats qu'ils se donnent.

Ce sont eux qui, dans les formes de résistance et de mobilisation qu'ils choisiront, avec le soutien de la population, peuvent inverser la donne et faire bouger les élus.

Ils peuvent compter sur mon soutien actif.

Bien à vous,



Marc Jammet.

(1). Vous trouverez sur mon blog la position que j'ai exprimée alors (<http://www.marcjammet.fr/article-menaces-sur-dunlopillo-107817118.html>)

Davantage d'informations ?

⇒ <http://www.marcjammet.fr>